

Sept profils-types de quartiers prioritaires

Dans le Nord et le Pas-de-Calais, les 155 quartiers prioritaires peuvent être regroupés en sept classes relativement homogènes. Niveau de revenu et formes de précarité sont les deux éléments discriminants pour identifier ces groupes. L'éventail des situations est très large : si certains territoires semblent moins défavorisés que la moyenne des quartiers du Nord et du Pas-de-Calais, d'autres se caractérisent par des revenus très faibles et un cumul des facteurs de fragilité sociale : chômage particulièrement prononcé, part élevée de familles monoparentales, forte proportion d'actifs sans diplôme ou encore dépendance accrue des allocataires Caf aux prestations sociales.

Les 155 quartiers prioritaires du Nord et du Pas-de-Calais peuvent être regroupés de manière à construire des classes relativement homogènes, c'est-à-dire dont les caractéristiques principales sont assez proches. Sept groupes de quartiers prioritaires peuvent ainsi être mis en évidence, chacun présentant une configuration propre s'écartant de la situation moyenne observée pour l'ensemble des quartiers du Nord et du Pas-de-Calais (figure 9).

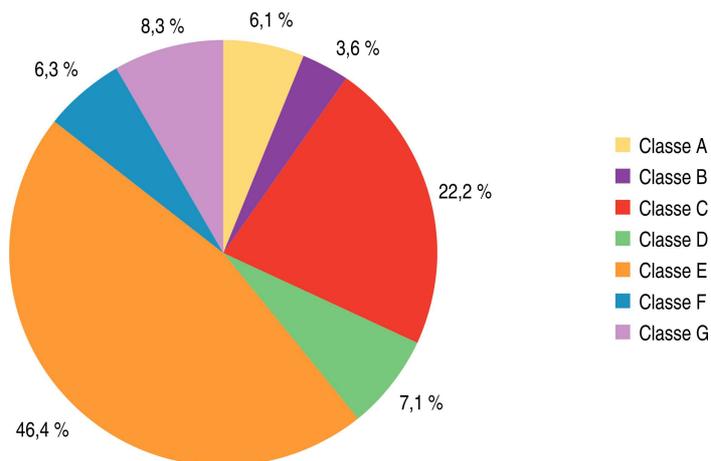
Le classement des quartiers est fondé sur une double lecture liée aux revenus et aux formes de pauvreté associées (encadré 1). La première grille de lecture correspond à une gradation globale des niveaux de revenus, allant de la classe A (des revenus plus favorables associés à de moindres inégalités) à la classe G (les revenus les plus faibles et des inégalités très prononcées). La seconde met au jour des logiques à l'œuvre dans les quartiers qui dépassent les seuls aspects de la précarité monétaire : chacune des classes peut alors être décrite selon les formes de pauvreté qui s'y expriment.

9 Description des sept classes de la typologie

Classe de la typologie	Classe A	Classe B	Classe C	Classe D	Classe E	Classe F	Classe G
Nombre de quartiers	19	11	52	13	37	11	12
Population fiscale	31 888	19 402	117 017	37 544	244 034	32 983	43 567
Poids en termes de peuplement	6,1%	3,7%	22,2%	7,1%	46,4%	6,3%	8,3%
Les revenus							
Revenu fiscal médian par UC	++	+	+	+	-	-	--
Part de faibles revenus	-	-	-	0	0	+	++
Dispersion des revenus	-	-	--	+	0	++	++
Premier quartile de revenu	+	+	+	0	0	--	--
Troisième quartile de revenu	+	0	0	++	-	0	--
Part des allocataires Caf dont les revenus dépendent à plus de 50 % des prestations sociales	-	0	-	0	0	+	++
Les formes de pauvreté							
Indice de vieillissement	0	++	0	+	-	0	-
Population étrangère hors UE	0	0	-	0	+	0	+
Actifs en emploi sans diplôme	0	+	0	--	+	0	+
Taux de chômage	-	0	0	-	0	0	++
Part du chômage de longue durée	--	-	++	0	-	++	+
Familles monoparentales	0	-	--	0	+	+	++
Part de locataires	--	0	+	0	0	0	+
Proportion de locataires en logement social	0	-	-	-	++	0	+
Mobilité résidentielle	0	--	--	++	+	0	+
Nettement inférieure à la moyenne globale	--						
Inférieure à la moyenne globale	-						
Analogue à la moyenne globale	0						
Supérieure à la moyenne globale	+						
Nettement supérieure à la moyenne globale	++						

Sources : Insee, Recensement de la population 2010, Revenus fiscaux localisés 2011 ; Cnaf 2014.

10 Répartition de la population des quartiers par classe de la typologie



Sources : Insee, Recensement de la population 2010, Revenus fiscaux localisés 2011 ; Cnaf 2014.

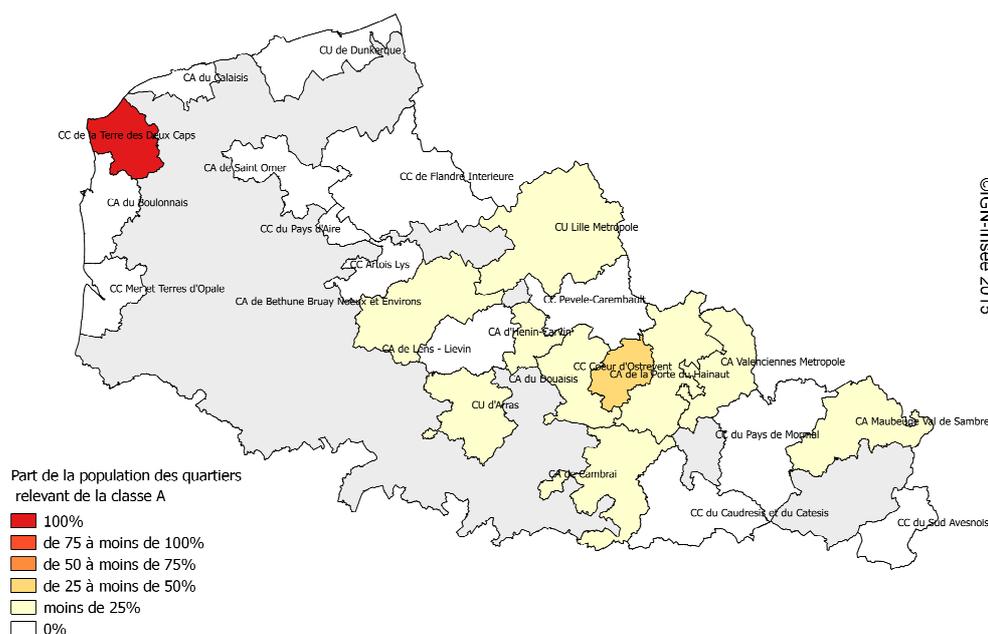
Classe A : de moindres difficultés socioéconomiques et des revenus plus élevés

Les 19 quartiers de la classe A représentent 6,1 % de la population des quartiers prioritaires du Nord et du Pas-de-Calais, soit 31 900 habitants. En général, les habitants de ces quartiers perçoivent des revenus plus élevés que ceux des autres quartiers. Parallèlement, la part des faibles revenus est souvent moins importante et les inégalités de revenus globalement moins marquées. De même, la part des allocataires Caf dépendant fortement des prestations sociales est nettement plus faible qu'ailleurs.

Globalement, les diverses formes de pauvreté sont moins prégnantes. En particulier, la part de locataires est significativement plus faible que dans la majorité des autres quartiers. En outre, le chômage et le chômage de longue durée sont généralement moins prononcés.

La population résidant dans ces quartiers est disséminée dans de nombreux EPCI (figure 11), avec une proportion plus importante pour la communauté de communes du Cœur d'Ostrevent et la communauté d'agglomération de Cambrai. L'unique quartier prioritaire de la communauté de communes de la Terre des deux Caps appartient également à cette classe.

11 Part de la population des quartiers appartenant à la classe A par EPCI



Sources : Insee, Recensement de la population 2010, Revenus fiscaux localisés 2011 ; Cnaf 2014.

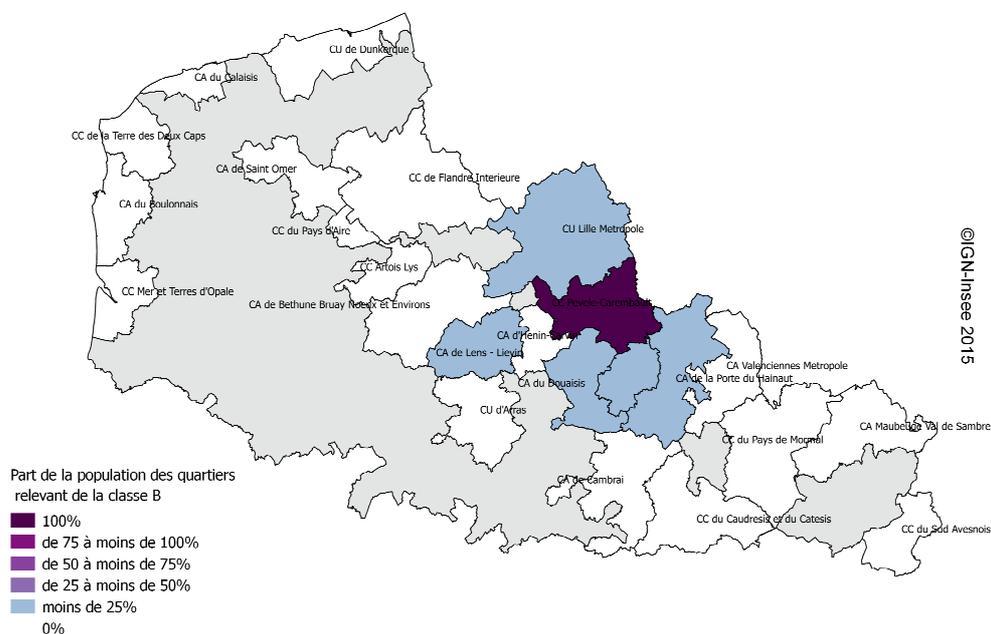
Classe B : une population plus âgée et moins mobile avec des revenus un peu plus élevés qu'ailleurs

Les 11 quartiers de la classe B concentrent 3,7 % de la population des quartiers prioritaires, soit un peu plus de 19 000 habitants. Les revenus sont globalement plus élevés qu'en moyenne. De la même façon, la part de population percevant de bas revenus est plus faible et les inégalités moins marquées.

La population de ces quartiers est significativement plus âgée et moins mobile : l'indice de vieillissement est en effet nettement accentué et la mobilité résidentielle des ménages parmi les plus faibles. Ces deux éléments permettent de comprendre les autres caractéristiques de la classe, à savoir une part très élevée d'actifs en emploi sans diplôme et une plus faible proportion de personnes vivant dans une famille monoparentale. La proportion de chômeurs de longue durée reste limitée par rapport à celle observée dans les autres quartiers. Enfin, la part de locataires résidant dans un logement social est souvent plus faible qu'ailleurs.

La population résidant dans ces quartiers est essentiellement présente dans la partie est de l'ancien corridor minier (figure 12) : communautés d'agglomération du Douaisis, de la Porte du Hainaut et, dans une moindre mesure, communauté d'agglomération de Lens-Liévin et communauté de communes du Cœur d'Ostrevent. L'unique quartier prioritaire de la communauté de communes Pévèle-Carembault appartient à cette classe.

12 Part de la population des quartiers appartenant à la classe B par EPCI



Sources : Insee, Recensement de la population 2010, Revenus fiscaux localisés 2011 ; Cnaf 2014.

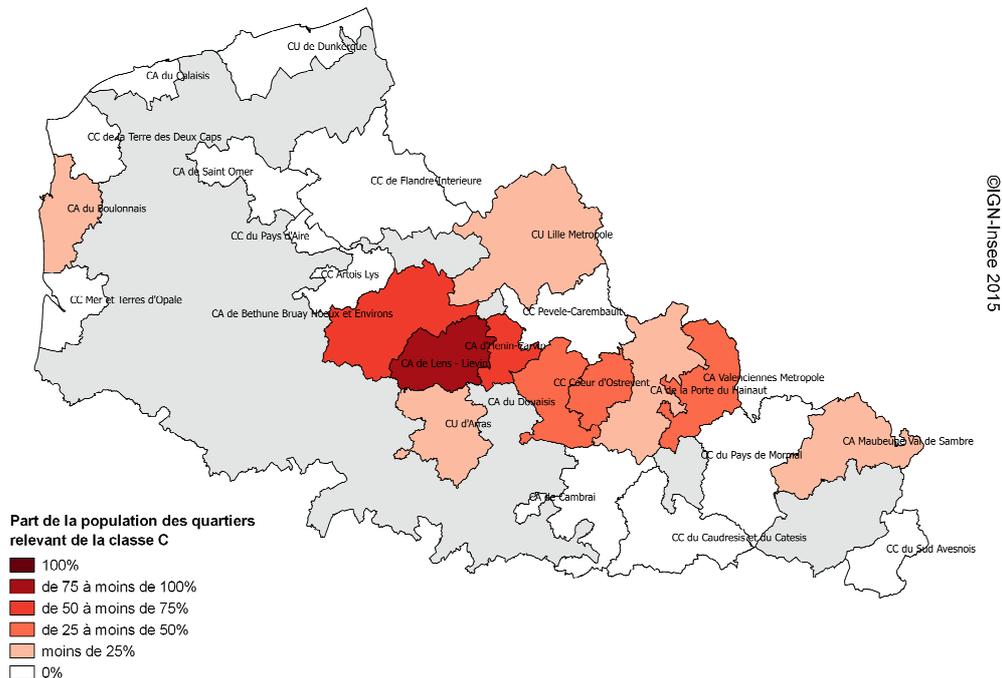
Classe C : un chômage de longue durée plus présent et une population moins mobile

Les 52 quartiers de la classe C représentent 22,2 % de la population des quartiers prioritaires du Nord et du Pas-de-Calais, soit près de 117 000 habitants. En raison du grand nombre de quartiers appartenant à cette classe, l'hétérogénéité entre ces derniers est plus marquée. Les revenus sont souvent plus élevés qu'en moyenne mais restent globalement plus faibles que ceux observés dans les quartiers des deux classes précédentes. En outre, les inégalités de revenus sont généralement moins prononcées.

Outre une mobilité résidentielle des ménages plus faible, c'est surtout l'importance du chômage de longue durée qui caractérise les formes de pauvreté des quartiers de ce groupe. Toutefois, la proportion de familles monoparentales est rarement élevée dans ces quartiers. Enfin, si la part de locataires est globalement plus importante, c'est assez souvent l'inverse pour la proportion de ceux résidant dans un logement social.

La population résidant dans ces quartiers est surreprésentée le long de l'ancien corridor minier (figure 13), notamment dans son versant ouest : communautés d'agglomération de Béthune-Bruay Noeux et environs et de Lens-Liévin.

13 Part de la population des quartiers appartenant à la classe C par EPCI



Sources : Insee, Recensement de la population 2010, Revenus fiscaux localisés 2011 ; Cnaf 2014.

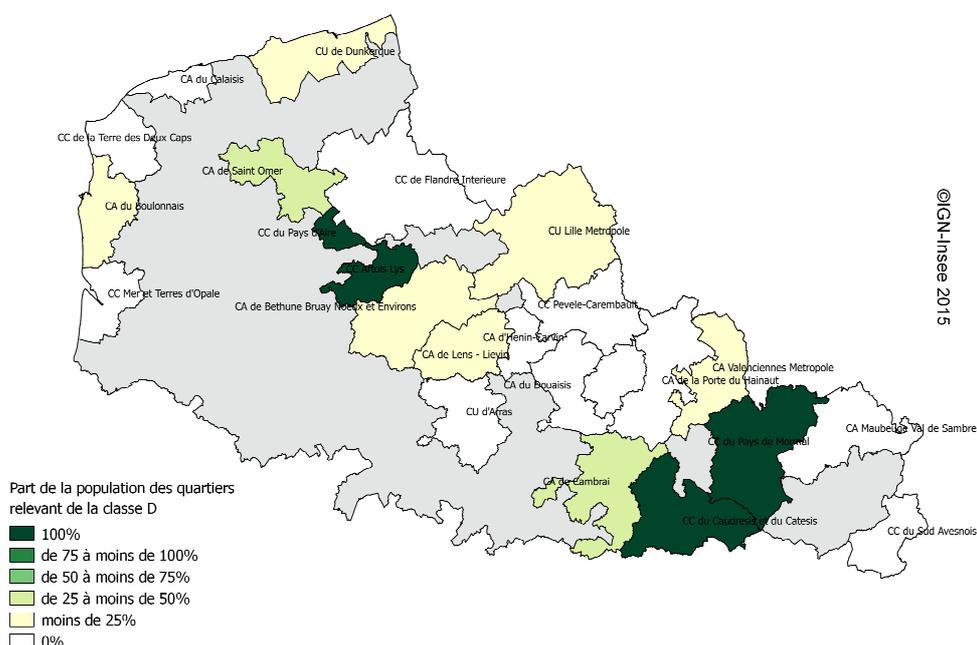
Classe D : une forte mobilité résidentielle et des actifs en emploi un peu plus diplômés

Les 13 quartiers de la classe D concentrent 7,1 % de la population des quartiers, soit près de 37 500 habitants. Les revenus sont globalement plus élevés qu'en moyenne mais les inégalités apparaissent un peu plus appuyées.

La population est relativement plus âgée que celle de la plupart des autres quartiers, avec toutefois des actifs en emploi un peu plus diplômés. Ensuite, la mobilité résidentielle des ménages est généralement plus importante qu'ailleurs. Globalement, les indicateurs socioéconomiques sont plutôt favorables, avec en particulier un chômage plus faible qu'en moyenne.

La population résidant dans ces quartiers est surreprésentée dans les EPCI de petite taille ne comportant qu'un seul quartier prioritaire (figure 14) : les communautés de communes du Pays d'Aire, d'Artois-Lys, du Pays de Mormal et du Caudrésis-Catésis. Ils représentent en revanche une faible part de la population des quartiers dans les plus grands EPCI.

14 Part de la population des quartiers appartenant à la classe D par EPCI



Sources : Insee, Recensement de la population 2010, Revenus fiscaux localisés 2011 ; Cnaf 2014.

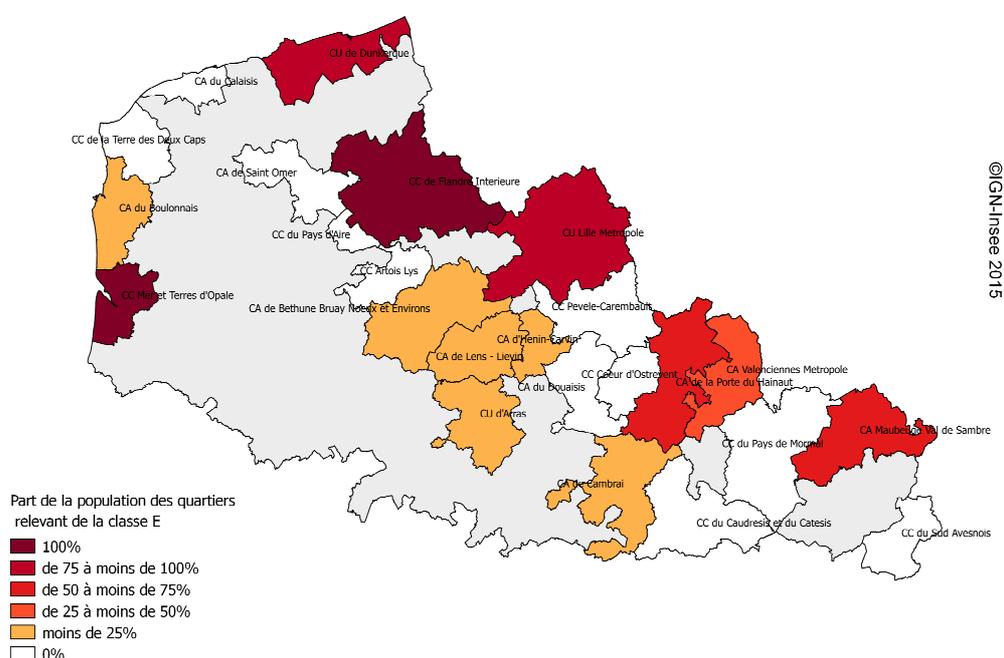
Classe E : une population assez jeune souvent locataire du parc social

Les 37 quartiers de la classe E regroupent un peu moins de la moitié de la population des quartiers prioritaires, soit près de 244 000 habitants. Cette classe intègre notamment les deux plus grands quartiers du Nord et du Pas-de-Calais : le « Secteur Sud » au cœur de l'agglomération lilloise et le « Quartier intercommunal Blanc Seau – Croix Bas Saint-Pierre », essentiellement localisé à Roubaix. Les revenus sont assez souvent plus faibles qu'en moyenne. Toutefois, le nombre élevé de quartiers de cette classe génère une hétérogénéité plus prononcée.

La principale caractéristique des quartiers de cette classe est la forte proportion, parmi les locataires, de ceux vivant dans un logement social. La population est globalement plus jeune avec une proportion souvent supérieure de familles monoparentales et d'étrangers originaires de l'extérieur de l'Union européenne, deux sous-populations généralement surreprésentées au sein du parc locatif social. De même, si la part de chômeurs de longue durée est parfois plus faible, c'est l'inverse concernant la proportion d'actifs en emploi sans diplôme.

La population résidant dans ces quartiers est présente dans de nombreux EPCI (figure 15), en particulier le long d'un axe reliant la Métropole Européenne de Lille à la communauté urbaine de Dunkerque. L'unique quartier prioritaire de la communauté de communes Mer et Terres d'Opale appartient aussi à cette classe.

15 Part de la population des quartiers appartenant à la classe E par EPCI



Recensement de la population 2010, Revenus fiscaux localisés 2011 ; Cnaf 2014.

Sources : Insee,

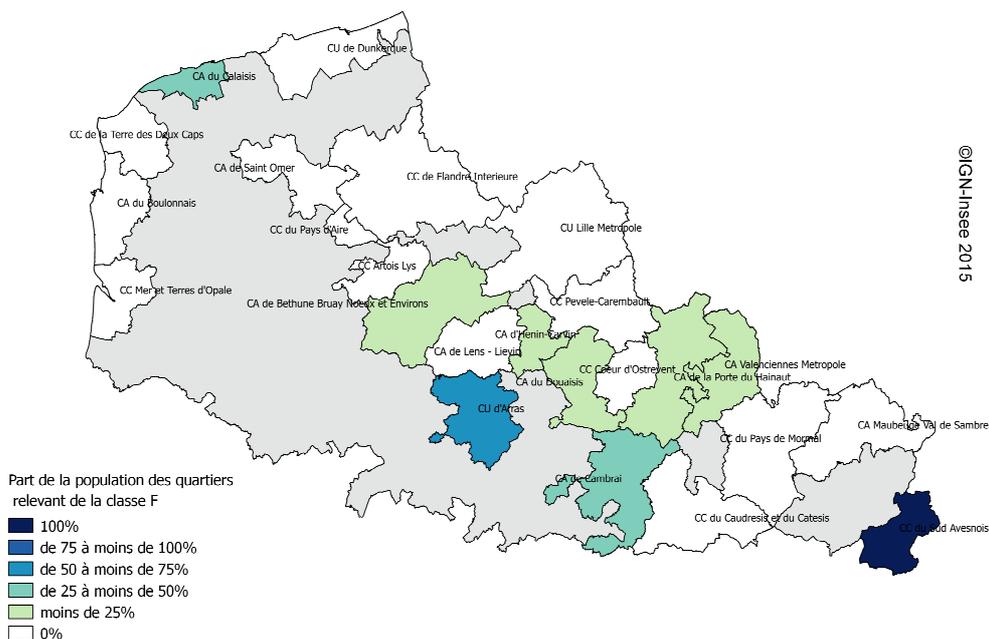
Classe F : davantage de chômeurs de longue durée et de faibles revenus

Les 11 quartiers de la classe F concentrent un peu plus de 6 % de la population vivant dans les quartiers prioritaires, soit près de 33 000 habitants. Les revenus sont nettement plus faibles et les inégalités bien plus marquées. Enfin, la part des allocataires Caf dépendant fortement des prestations sociales est plus élevée qu'ailleurs.

Du point de vue des formes de pauvreté, c'est surtout l'importance du chômage de longue durée qui caractérise les quartiers de cette classe. Dans une moindre mesure, la proportion de familles monoparentales est également plus importante.

La population résidant dans ces quartiers est surreprésentée dans quelques EPCI du sud (figure 16) : communauté de communes du Sud Avesnois (constitué d'un unique quartier), communauté urbaine d'Arras et communauté d'agglomération de Cambrai. C'est également le cas dans la communauté d'agglomération du Calaisis.

16 Part de la population des quartiers appartenant à la classe F par EPCI



Sources : Insee, Recensement de la population 2010, Revenus fiscaux localisés 2011 ; Cnaf 2014.

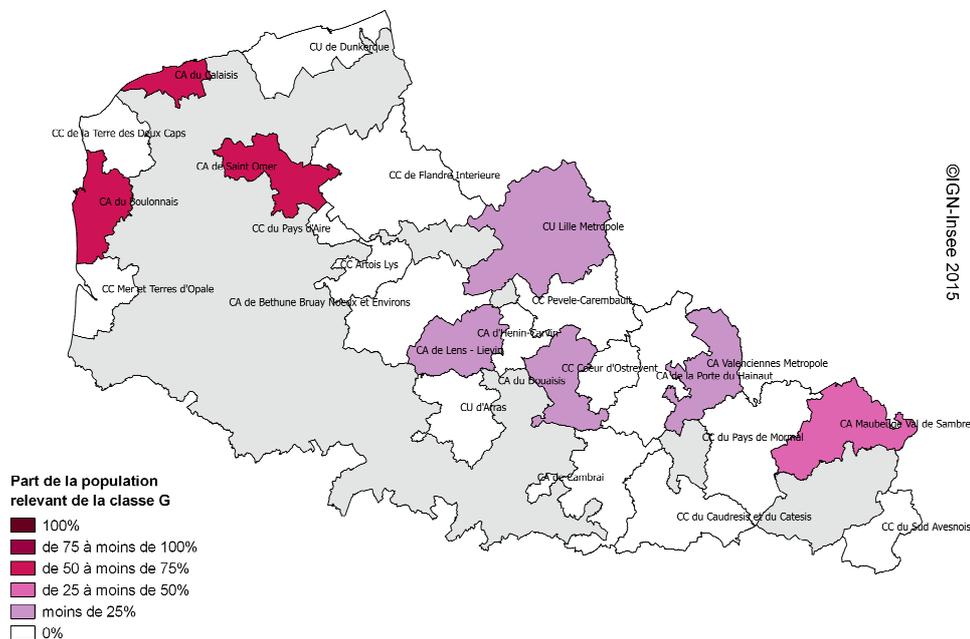
Classe G : une population très jeune qui cumule les difficultés

Les 12 quartiers de la classe G regroupent près de 43 500 habitants, soit 8,3 % de la population résidant dans un quartier prioritaire. Les indicateurs de revenus sont de loin les plus défavorables : les revenus sont très faibles et les inégalités particulièrement prononcées. Enfin, la proportion d'allocataires Caf dépendant fortement des prestations sociales est la plus élevée pour cette classe.

Outre une population significativement plus jeune, c'est la multiplicité des formes de pauvreté qui caractérise les quartiers de cette classe : la notion de pauvreté multidimensionnelle prend ici tout son sens. Le chômage est bien plus élevé, de même que le chômage de longue durée. En outre, la part des actifs en emploi sans diplôme est également importante. Les familles monoparentales et les étrangers originaires de l'extérieur de l'Union européenne sont également plus présents. Enfin, du point de vue du logement, les locataires, dont ceux résidant en logement social, sont surreprésentés.

La population résidant dans ces quartiers est surtout présente dans les trois communautés d'agglomération du nord-ouest (figure 17) : celles de Boulogne-sur-Mer, de Calais et de Saint-Omer. C'est également le cas, dans une moindre mesure, dans la communauté d'agglomération de Maubeuge Val de Sambre et dans celle du Douaisis.

17 Part de la population des quartiers appartenant à la classe G par EPCI



Sources : Insee, Recensement de la population 2010, Revenus fiscaux localisés 2011 ; Cnaf 2014.